



**Statut d'emploi :** Temporaire (surcroît ou remplacement)  
**Période d'affichage :** 16 février au 2 mars 2022  
**Date d'entrée en fonction :** Dès que possible

.....  
**Exigences et compétences requises**

- Détenir un diplôme d'études secondaires et/ou un diplôme d'études professionnelles ;
- Permis de conduire classe 5 valide;
- Expérience dans le domaine, un atout ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Possède des cartes professionnelles reliées à la fonction ;
- Sait faire preuve de tact et de courtoisie (service à la clientèle) ;
- Cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP Construction), un atout ;
- Habileté manuelle dans l'exécution de tâches.
- Permis de conduire classe 3, un atout.

**Conditions d'emploi**

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective SFCP, section locale 3153.

**Horaire de jour :**

Du lundi au jeudi, de 7h30 à 16h30 et le vendredi de 7h30 à 13h;

**Processus de sélection**

- Entrevues de sélection ;
- Références d'emploi.

**CONCOURS : DOT2022-007-TP**

Fais-nous parvenir ton curriculum vitae avant le **2 mars 2022** en spécifiant le numéro du concours dans l'objet.

Courriel : [emploi@ville.mercier.qc.ca](mailto:emploi@ville.mercier.qc.ca)

La Ville de Mercier est une ville dans la municipalité régionale de comté de Roussillon au Québec, située dans la région administrative de la Montérégie, qui se trouve au bord du lac Saint-Louis.

Elle accueille de plus en plus de jeunes familles qui adoptent la Ville de Mercier pour sa qualité de vie. Elle dessert, à ce jour, près de 14 675 citoyens.

Avec de nouvelles constructions chaque année, la Ville de Mercier évolue tranquillement en songeant à l'avenir, en se souvenant du passé, mais surtout, en se souciant du présent et de la qualité de vie de ses familles.

*Vivre au cœur d'un grand jardin !*

**MISSION**

.....  
Offrir des services de proximité de la plus haute qualité en tenant compte de la volonté et de la capacité de payer des citoyens de la Mercier.

**VALEURS**

- .....
- Intégrité et transparence
  - Rigueur
  - Collaboration
  - Respect

**DEVISE**

.....  
La Ville de Mercier a fait sienne la devise « **POUR RÉGLER UN PROBLÈME, IL FAUT ÊTRE EN MODE SOLUTION !** » en cohérence avec sa mission, avec les notions de ville innovatrice, de modèle d'efficacité, de résilience, de performance et de proactivité incluses dans sa vision, de même qu'avec la valeur de collaboration. Cette devise inspire l'attitude de tous les membres de la municipalité.

## Description sommaire de l'emploi

Vous souhaitez occuper un poste au sein d'une équipe multitâche au **cœur** du service aux **citoyens** ?

Joignez-vous à la Ville de Mercier et contribuez au succès de notre mission citoyenne !

Des responsabilités variées vous attendent telles que l'**entretien** des parcs, terrains et équipements municipaux. Exécuter divers **travaux manuels** sur la voie publique et assister ses collègues.

## Responsabilités professionnelles

Dans le cadre de vos fonctions, vous serez appelé à :

- Installer, enlever, remplacer, déménager, entretenir et nettoyer, au besoin, les équipements, accessoires, meubles, des parcs et espaces verts ainsi que les immeubles municipaux ;
- Voir à l'entretien général et au nettoyage des rues, des parcs ou autres terrains ;
- Ramasser les feuilles, papiers, débris de toute nature jonchant la voie publique, les terrains municipaux, terrains sportifs et/ou les terrains vacants ;
- S'assurer l'entretien régulier et préventif du réseau routier, du réseau d'éclairage, la signalisation des travaux routiers, des parcs, terrains de jeux, et de tous les bâtiments et équipements ;
- Transporter et déménager du matériel tel que le mobilier de bureau, le mobilier urbain et autres dans les différents locaux et parcs de la Ville ;
- Installer et enlever les tréteaux, les barrières de contrôle de foule, les cônes indicateurs, etc. ;
- Agir comme signaleur dans les rues pour les travaux de déblaiement de neige ou autres travaux dans les rues ;
- S'assurer du bon état de son véhicule ou appareil, effectuer des travaux d'entretien mineurs et rapporter toute défectuosité au supérieur ;
- Peut être appelé à laver son véhicule et veiller à le maintenir propre ;
- Boucher les trous dans les rues, les trottoirs ;
- Effectuer des travaux mineurs de menuiserie ;
- Effectuer tout travaux de déblaiement à l'aide de petits équipements manuels et appliquer les abrasifs, au besoin ;
- Rédiger un rapport quotidien de ses activités et le remettre à son contremaître ;
- Apporter son aide aux collègues des différentes directions pour toute tâche selon ses habilités et connaissances ;
- Collaborer à différents dossiers spéciaux ponctuels selon la demande de son supérieur immédiat ;
- Participer à l'élaboration, à l'implantation et à l'application des procédures et politiques relevant de la direction.

Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes considérées pour une entrevue.

Également, nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.